

importance. Sous la surveillance du ministère des Pêcheries, on autorise maintenant une prise de neuf millions de livres par année, dont une bonne partie alimente des marchés américains. Ce sont là les plus grands champs de pêche intérieure du continent.

La mise en valeur et le peuplement du Nord augmenteront énormément notre richesse nationale et assureront à d'innombrables milliers du nouveaux Canadiens du travail et un toit.

Chaque fois que nous poussons plus loin notre exploitation, que nous ouvrons une nouvelle mine et que nous construisons un nouveau mille de route vers le Nord, nous augmentons notre force et notre aptitude à résister à l'agression. Cela nous permet, en tant que nation, de prendre une part de plus en plus importante au maintien d'un monde libre où des gens libres et heureux puissent vivre. Le développement vigoureux du Nord-Ouest est la meilleure façon pour le pays de parvenir à la sécurité, à la prospérité et au bien-être.

Ces pensées nous rappellent tout naturellement la grande œuvre accomplie pour le Canada et pour le monde par les membres du cabinet et par les fonctionnaires de nos ministères. Quoique de population restreinte, le Canada est tenu en haute estime non seulement au sein du Commonwealth des

nations britanniques mais au sein des Nations Unies. Notre activité, nos réalisations intérieures, nos préparatifs de défense contre l'agression et nos relations extérieures sont, depuis des années, magnifiques et ont donné au Canada dans le monde un rang qu'aucune petite puissance n'a jamais tenu.

Bien que les ministres et leurs conseillers aient droit, à cet égard, à la reconnaissance de leurs mérites, nous conviendrons tous, cependant, que le très honorable premier ministre (M. St-Laurent) est un des plus grands bienfaiteurs du Canada. Il a joué un rôle utile dans nos affaires internationales et nationales, surtout dans le domaine des relations inter-provinciales.

Tout en le remerciant de m'avoir accordé l'honneur d'appuyer la motion invitant la Chambre à présenter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général, je tiens à m'unir à tous les autres Canadiens pour lui rendre un fervent et respectueux hommage à cause des grands travaux qu'il a accomplis pour le Canada.

(Sur la motion de M. Drew, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

L'honorable M. Fournier propose l'ajournement.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 4 heures et 55 minutes du soir.)